

Formulaire sur les Besoins Alimentaires Spéciaux

ANNÉE SCOLAIRE 2024–2025

Division of Food & Nutrition Services
MONTGOMERY COUNTY PUBLIC SCHOOLS
Gaithersburg, Maryland 20879

SECTION A—DOIT ÊTRE REMPLIE PAR LE PARENT / TUTEUR

Nom de l'Élève _____ Carte de l'Élève _____ Grade/Niveau Scolaire _____

Nom de l'École _____ Numéro de l'École _____

Nom de l'Enseignant(e) _____

Nom (en Caractères d'Imprimerie) du Parent/Tuteur Légal _____

Signature du Parent _____

E-mail _____

Numéro de Téléphone ____-____-____ Date ____/____/____

SECTION B – DOIT ÊTRE REMPLIE PAR UN MÉDECIN

L'élève a-t-il des allergies alimentaires? Oui Non

Si oui, veuillez sélectionner l'allergène dans la liste ci-dessous.

- | | | |
|--|---|------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Blé | <input type="checkbox"/> Noix | <input type="checkbox"/> Arachides |
| <input type="checkbox"/> Produits laitiers | <input type="checkbox"/> Œufs | <input type="checkbox"/> Poisson |
| <input type="checkbox"/> Le lait cuit dans les produits est ok
(p. ex., crêpes) | <input type="checkbox"/> Les œufs cuits dans les produits sont ok | <input type="checkbox"/> Crustacés |
| <input type="checkbox"/> Le yaourt est OK | <input type="checkbox"/> Soja | |
| <input type="checkbox"/> Le fromage est OK | <input type="checkbox"/> L'huile de soja est OK | <input type="checkbox"/> Sésame |

Autre : _____ Autre : _____

L'élève a-t-il d'autres besoins nutritionnels ou alimentaires particuliers ? Oui Non

Veuillez décrire les besoins alimentaires particuliers, comme les textures modifiées (c.-à-d. en purée), la maladie cœliaque, le diabète, etc.

Je certifie que l'élève susmentionné a besoin d'une nourriture scolaire spéciale comme décrit ci-dessus,

Nom du médecin (en caractères d'imprimerie) _____ Numéro du Bureau ____-____-____

Signature du Médecin _____ Date ____/____/____

Procédure pour les Besoins Alimentaires Spéciaux

Division of Food & Nutrition Services
MONTGOMERY COUNTY PUBLIC SCHOOLS
Gaithersburg, Maryland 20879

Informations contextuelles:

Le Americans with Disabilities Act (ADA) stipule que la plupart des déficiences physiques et mentales constituent une incapacité. MCPS Division of Food and Nutrition Services (DFNS) travaille en collaboration avec les parents et d'autres membres du personnel du district pour s'assurer d'avoir des chances égales de participer aux programmes de repas scolaires et de recevoir des prestations de programme. Les écoles sont tenues de fournir des substitutions aux repas pour les élèves ayant une incapacité ; ces substitutions sont faites au cas par cas et ne sont fournies que si elles sont appuyées par une déclaration écrite d'un professionnel de la santé autorisé par l'État, comme le **Special Dietary Needs Form (formulaire sur les besoins alimentaires spéciaux)** (page 1). Les écoles sont tenues de prendre des mesures d'adaptation raisonnables pour les élèves ayant un ou plusieurs handicaps qui pourraient affecter directement leur alimentation. Les problèmes de santé généraux, comme la préférence pour un élève de suivre un régime sans gluten parce qu'un parent croit que c'est mieux pour l'élève, ne sont pas des handicaps et ne nécessitent pas de mesures d'adaptation. DFNS concevra un plan de repas dans le cadre du programme de nutrition pour tenir compte de handicaps courants. Dans la plupart des cas, les déficiences/invalidités peuvent être gérées dans le cadre des exigences en matière de repas. DFNS n'est pas tenu de fournir la substitution spécifique ou toute autre modification demandée, mais offrira une modification raisonnable qui tienne compte de manière efficace du handicap de l'élève et offre des chances égales de participer ou de bénéficier du programme.

Procédure :

Une fois le **Special Dietary Needs Form** rempli, celui-ci est envoyé par courriel à DFNSOffice@mcpsmd.org et reçu par le personnel du bureau Central du DFNS. Si le **Special Dietary Needs Form** a été rempli, y compris la signature du médecin, le formulaire est transmis aux diététistes agréés qui contactent ensuite le(s) parent(s)/tuteur (s) pour planifier un menu pour l'élève. Une fois que le diététiste agréé et les parents/tuteurs se sont mis d'accord sur un plan de menu, le plan est ensuite envoyé au superviseur de l'école pour commencer à former le personnel et aider à commander des aliments si nécessaire. Le menu est affiché dans un endroit sécurisé dans la cafétéria de l'école, où le directeur/directrice de la cafétéria et le personnel peuvent y accéder. Certains élèves peuvent exiger que leurs repas soient compilés et mis de côté pour assurer la prévention de la contamination croisée. Veuillez noter que le **Special Dietary Needs Form** doit être utilisé indépendamment ou en plus d'un plan 504.